

Publié sur *Chambre de Paris* (<http://www.paris.notaires.fr>)

[Accueil](#) > [Présentation](#) > [Club du Châtelet](#) > [Précédents travaux](#) > Les enjeux du Grand Paris

**URL source:** <http://www.paris.notaires.fr/club-du-chatelet/les-enjeux-du-grand-paris>

---

**Composition de la Chambre et de la Compagnie**

**Histoire de la Chambre et du Notariat de Paris**

**L'immeuble de la Place du Châtelet**

**Les missions de la Chambre**

**Certification de la Chambre**

**L'action internationale de la Chambre**

**Club du Châtelet**

**Evénements**

## LES ENJEUX DU GRAND PARIS

---



Le **Club du Châtelet**, organisé par la Chambre, a reçu le 6 juillet 2011, **Maurice Leroy**, Ministre de la Ville, en charge du Grand Paris, qui a évoqué "**Les enjeux du Grand Paris**".

Animée par **Thierry Vachon**, Président Honoraire de la **Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine**, cette conférence a réuni plus de 130 personnes, notaires, élus et représentants des collectivités locales, journalistes et professionnels de l'immobilier...

### **Chantier d'intérêt national**

À cette occasion, **Maurice Leroy** a rappelé que le chantier d'intérêt national du **Grand Paris** ne se réduisait pas au schéma de transport adopté fin mai 2011.

Grand projet économique pour l'ensemble de la région francilienne, il devrait notamment

permettre la construction de **70 000 logements par an** et accroître le rayonnement international de la région Capitale, et générer à terme plusieurs centaines de milliers d'emplois.

### **Un engagement de la profession dans le Grand Paris**

**Maurice Leroy** a également confirmé qu'il s'appuierait sur la profession notariale francilienne pour la mise en oeuvre du Grand Paris ; les notaires ayant une connaissance du terrain et des acteurs impliqués dans le chantier (propriétaires, investisseurs, entreprises, élus...). Saluant la mobilisation des notaires d'Ile-de-France sur les questions soulevées par ce projet, le Ministre a invité le notariat à de nouvelles rencontres pour la réflexion en amont et la mise en oeuvre concrète du Grand Paris. Pour la profession, Thierry Vachon a notamment affirmé "notre profession porte aussi un projet majeur autour du Grand Paris. (...) Dès la phase de mise en oeuvre du projet, l'appropriation du foncier nécessaire aux réseaux de transport pourra s'appuyer utilement sur nos bases immobilières. Organiser et remembrer les propriétés touchées par le projet, structurer juridiquement les opérations locales d'aménagement urbain, sécuriser les financements, assurer les transactions immobilières relatives aux 70 000 logements neufs prévus par an et celles touchant les investissements d'acteurs internationaux, voilà autant de domaines au coeur de notre métier. Le notariat, via les 1 500 notaires d'Ile-de-France, s'engage dès à présent dans toutes ces opérations aux côtés des élus locaux".

- [Compte-rendu de la conférence](#)

- [Dossier remis lors de la conférence](#)

- [Télécharger la biographie de Maurice Leroy](#)

---